

DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE L'INFLUENZA LE 17 OCTOBRE

Laval, le 5 octobre 2005 - Avec l'arrivée imminente du temps froid, l'influenza, communément appelée « grippe », est à nos portes. Cette infection virale très contagieuse peut entraîner de sérieuses complications chez les personnes les plus vulnérables. La vaccination étant le moyen le plus efficace de se protéger contre cette maladie, l'*Agence de santé et de services sociaux de Laval* annonce que la campagne de vaccination annuelle contre la grippe débutera le **17 octobre**.

La vaccination est **gratuite** pour :

- les enfants en bonne santé âgés de 6 à 23 mois ainsi que les contacts (familiaux ou autres) d'enfants âgés de 0 à 23 mois;
- les personnes âgées de 60 ans et plus;
- les personnes à risque de tout âge (à partir de 6 mois) présentant des problèmes de santé nécessitant un suivi médical régulier (ex. maladie pulmonaire ou cardiaque chronique, asthme, diabète, cancer, VIH, etc.) et leurs contacts familiaux;
- le personnel soignant des établissements de santé.

Toute autre personne peut recevoir le vaccin moyennant des frais minimes. Conscients de la protection fournie à leur personnel au cours de la période hivernale, certains employeurs acceptent d'ailleurs de défrayer une partie du coût de la vaccination.

La saison grippale s'étend généralement de décembre à avril et se faire vacciner à temps demeure la meilleure prévention. Contrairement à d'autres infections respiratoires communes, tel le rhume, l'influenza peut avoir de sérieuses conséquences sur la santé chez certaines personnes fragiles en raison de leur âge ou d'une maladie chronique. Dans certains cas, l'influenza peut même entraîner le décès. A ce jour, le vaccin annuel est la mesure la plus efficace pour se protéger contre l'influenza et pour prévenir sa propagation. Pour cette raison, l'*Agence de santé et de services sociaux de Laval* encourage vivement la population à s'en prémunir. Parmi les mesures complémentaires à la vaccination, n'oublions pas que le lavage fréquent des mains contribue également à réduire la transmission du virus de l'influenza.

Pour recevoir le vaccin antigrippal, il suffit de **prendre rendez-vous dès maintenant** auprès de son médecin ou en communiquant avec son CLSC du Centre de santé et de services sociaux de Laval :

CLSC des Mille-Îles (450) 661-5371	CLSC du Marigot (450) 668-1805
CLSC du Ruisseau-Papineau (450) 687-5690	CLSC Ste-Rose de Laval (450) 963-6260

De l'information complémentaire sur la campagne de vaccination contre l'influenza est disponible à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/influenza

- 30 -

Information : Mathieu Vachon
Agent d'information
(450) 978-2121, poste 2028